

Formateur aux métiers de l'éducation et de la sécurité routières

RNCP39726 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	312, 333, 333t
Formacode(s)	31817, 31812, 31895
Code(s) ROME	K2110
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	31/10/2024
Date d'échéance	31/10/2029

Certificateur(s)

ASS NATIONALE FORMATION AUTOMOBILE · SIRET : 78467149700385

CNPE des services de l'automobile

<https://www.services-automobile.fr/>

Partenaires habilités

17 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 17 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AUTO ECOLE DE LA COMEDIE FORMATION PROFESSIONNELLE	4984572660019	Former et organiser l'évaluation
BS AUTO ECOLE NOAILLES	8999092950011	Former et organiser l'évaluation
CATALA FORMATIONS	4114846780031	Former et organiser l'évaluation
CENTRE D'EDUCATION & SECURITE ROUTIERE	3122728180195	Former et organiser l'évaluation
CENTR'EUROPE DE FORMATION ROUTIERE	3822174200076	Former et organiser l'évaluation
COUNTY FRANCE TRAINING	3940076860022	Former et organiser l'évaluation
CTRE EDUCATION ROUTIERE FORMAT CONTINUE	3215923540120	Former et organiser l'évaluation
ECOLE DE CONDUITE FRANCAISE COOPERATIVE D'EDUCATION ROUTIERE CENTRE ATLANTIQUE- E.C.F. CERCA	31237926601221	Former et organiser l'évaluation
EPSR - ETABLISSEMENT PROFESSIONNEL DE SECURITE ROUTIERE	5376794660020	Former et organiser l'évaluation
FEU VERT	3235896140037	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 17 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp39726-formateur-aux-metiers-de-l->

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le Titre à finalité professionnelle Formateur aux métiers de l'éducation et de la sécurité routières (FMESR) de la branche professionnelle des services de l'automobile a été créé pour remplacer le brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur (B.A.F.M.). Son référentiel a été validé par la Commission Paritaire Nationale de décembre 2023,

Cette certification correspond à une profession réglementée.

Le formateur aux métiers de l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière assure la formation aux métiers de l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière en formation initiale et continue.

Le Titre à finalité professionnelle

Formateur aux Métiers de l'Éducation et de la Sécurité Routières est positionné sur le niveau cadre

I A

dans la Convention collective des services de l'automobile N°3034.

Que fait le Formateur aux métiers de l'Education et de la Sécurité Routières ?

Le Formateur aux métiers de l'éducation et de la sécurité routières est garant de l'ingénierie pédagogique des formations initiale et continue des professionnels de l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière. Il s'assure également de l'organisation pédagogique, logistique et matérielle des dispositifs de formation qu'il supervise. A ce titre, il intervient directement sur la conception des dispositifs qu'il déploie, que ce soit pour la formation des enseignants de la sécurité routière et de la conduite automobile ou encore dans le cadre de l'animation d'actions de sensibilisation à la sécurité routière. En parallèle de l'activité de conception pédagogique et de formateur d'enseignant, il assure l'organisation des actions qu'il supervise allant du recrutement des candidats jusqu'aux bilans et au suivi « qualité » des actions menées.

Enfin, le Formateur aux Métiers de l'Education et de la Sécurité Routières participe également au rayonnement de l'offre pédagogique de l'organisme dans lequel il évolue. Notamment, il contribue activement à l'animation d'un réseau de professionnels, répond aux appels d'offre issus des marchés publics ou privés permettant d'assurer un déploiement pérenne de l'offre pédagogique du centre.

Quel est son lieu de travail ?

Le Formateur aux Métiers de l'Education et de la Sécurité Routières intervient prioritairement dans les centres de formation

de moniteurs. Il peut également intervenir au sein des écoles de conduite, des centres de sensibilisations à la sécurité routière, ou encore dans les centres préparant au métier de responsable d'unité(s) d'enseignement de la sécurité routière et de la conduite.

Il peut intervenir dans des structures indépendantes, franchisées ou encore associatives.

ACTIVITÉS VISÉES

Activités pédagogiques :

Recrutement, évaluation et positionnement des candidats

Ingénierie pédagogique des formations initiale et continue destinées aux professionnels de l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière en conformité avec le référentiel en vigueur :

- analyse du public cible
- scénarisation pédagogique
- production du contenu, élaboration des supports pédagogiques
- animation de la formation
- évaluation des acquis et de la production des apprenants
- évaluation qualitative et régulation des actions dispensées
- Appui méthodologique et pédagogique aux intervenants dans une situation de formation à la conduite ou à la sensibilisation à la sécurité routière
- Animation et co-animation de stages de sensibilisation à la sécurité routière
- Conception et animation d'actions de formation et de sensibilisation sur les nouvelles mobilités
- Conception et animation d'actions de formation visant l'obtention du CQP Responsable d'Unité(s) d'Enseignement de la Sécurité Routière et de la Conduite (RUESRC)

Activités de gestion et d'organisation :

Participation à la gestion de la relation client et prescripteurs
Coordination de l'activité des intervenants dans les actions de formation initiale et continue
Gestion de l'ensemble des moyens logistiques, administratifs et humains nécessaires à l'exercice et à la sécurité de l'activité
Création ou actualisation, classement de la documentation pédagogique et veille réglementaire et pédagogique
Participation à la réponse à appels d'offres publics ou privés
Respect des procédures qualité et de sécurité en vigueur dans l'entreprise et participation à leur mise en œuvre
Participation à la construction et au suivi d'un réseau de professionnel autour de la sécurité routière

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Définir des objectifs de formation répondant aux besoins du commanditaire et du public visé, en tenant compte de la réglementation en vigueur et des règles d'accessibilité
Construire un programme de formation en définissant des objectifs pédagogiques et en individualisant les modalités d'apprentissage pour atteindre les objectifs de la formation, dans le respect de la réglementation en vigueur et en tenant compte des règles d'accessibilité
Concevoir des supports pédagogiques, en s'appuyant sur les théories des apprentissages et en tenant compte des règles d'accessibilité pour les adapter au public visé
Animer et coanimer les formations, en tenant compte des caractéristiques du groupe et des situations de handicap, par une approche favorisant l'engagement et la motivation des apprenants et en tenant compte de leurs acquis, pour s'assurer d'atteindre les objectifs pédagogiques fixés
Analyser les effets de la formation, en s'appuyant sur différentes modalités d'évaluation des acquis des apprenants et en collectant leurs appréciations du dispositif, pour évaluer sa pertinence dans une visée d'amélioration
Apporter un appui méthodologique et pédagogique aux intervenants dans une situation de formation à la conduite ou de sensibilisation à la sécurité routière, afin de contribuer à la cohérence des formations déployées et au respect du cahier des charges initial
Etablir une relation client pérenne, en hiérarchisant ses besoins et attentes, en élaborant un argumentaire de vente en relation avec ses projets, en mobilisant les techniques de communication adaptées et en assurant un suivi de son expérience client, afin de lui proposer des prestations visant sa satisfaction et sa fidélisation
Développer et animer un réseau de professionnels, en définissant les stratégies de communication adaptées et en favorisant l'implication des acteurs, afin de le pérenniser
Développer une méthode de réponse aux appels d'offres, en tenant compte des règles des marchés publics et privés et de la réglementation en vigueur, pour concevoir des réponses pertinentes et cohérentes au regard des offres diffusées
Rechercher et exploiter toutes sources d'information, en mobilisant les technologies de l'information et de la communication afin d'identifier les nouveautés sectorielles, pédagogiques ou réglementaires contribuant à l'amélioration continue de l'offre de formation initiale et continue de la structure
Gérer les ressources et moyens logistiques, administratifs et humains nécessaires à l'exercice et à la sécurité de l'activité en tenant compte des procédures qualité et de sécurité en vigueur dans l'entreprise
Evaluer et positionner les candidats, en tenant compte du cadre et des enjeux des formations visées, en s'appuyant sur les outils adaptés, avant l'entrée en formation afin de les sélectionner conformément aux exigences réglementaires, qualité et en tenant compte des règles d'accessibilité
Traiter l'insatisfaction de la clientèle, en identifiant sa source par des techniques de questionnements et de reformulation, en proposant une éventuelle solution de remédiation ou en orientant vers l'interlocuteur adapté, pour désamorcer l'émergence d'un conflit
Désamorcer l'émergence des situations conflictuelles au sein de l'équipe pédagogique, en identifiant leurs sources et en proposant une éventuelle solution de remédiation ou en orientant vers l'interlocuteur adapté, afin de tendre vers un climat de travail serein

Blocs de compétences

RNCP39726BC01 — Conception de l'ingénierie de formation et pédagogique appliquée au domaine de l'éducation routière

LISTE DE COMPÉTENCES

Définir des objectifs de formation répondant aux besoins du commanditaire et du public visé, en tenant compte de la réglementation en vigueur et des règles d'accessibilité

Construire un programme de formation en définissant des objectifs pédagogiques et en individualisant les modalités d'apprentissage pour atteindre les objectifs de la formation, dans le respect de la réglementation en vigueur et en tenant compte des règles d'accessibilité

Concevoir des supports pédagogiques, en s'appuyant sur les théories des apprentissages et en tenant compte des règles d'accessibilité pour les adapter au public visé

Animer et coanimer les formations, en tenant compte des caractéristiques du groupe et des situations de handicap, par une approche favorisant l'engagement et la motivation des apprenants et en tenant compte de leurs acquis, pour s'assurer d'atteindre les objectifs pédagogiques fixés

Analyser les effets de la formation, en s'appuyant sur différentes modalités d'évaluation des acquis des apprenants et en collectant leurs appréciations du dispositif, pour évaluer sa pertinence dans une visée d'amélioration

Apporter un appui méthodologique et pédagogique aux intervenants dans une situation de formation à la conduite ou de sensibilisation à la sécurité routière, afin de contribuer à la cohérence des formations déployées et au respect du cahier des charges initial

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas portant sur la création de l'architecture d'une action de formation ou de sensibilisation

Entretien portant sur la restitution de l'étude de cas

Mise en situation à partir d'une observation d'une séquence de formation à la conduite portant sur l'animation d'une action de formation.

Mise en situation d'une action de formation basée sur une présentation d'une action de sensibilisation à la sécurité routière

RNCP39726BC02 — Déploiement de l'offre de formation initiale et continue appliquée au domaine de l'éducation routière

LISTE DE COMPÉTENCES

Etablir une relation client pérenne, en hiérarchisant ses besoins et attentes, en élaborant un argumentaire de vente en relation avec ses projets, en mobilisant les techniques de communication adaptées et en assurant un suivi de son expérience client, afin de lui proposer des prestations visant sa satisfaction et sa fidélisation

Développer et animer un réseau de professionnels, en définissant les stratégies de communication adaptées et en favorisant l'implication des acteurs, afin de le pérenniser

Développer une méthode de réponse aux appels d'offres, en tenant compte des règles des marchés publics et privés et de la réglementation en vigueur, pour concevoir des réponses pertinentes et cohérentes au regard des offres diffusées

Rechercher et exploiter toutes sources d'information, en mobilisant les technologies de l'information et de la communication afin d'identifier les nouveautés sectorielles, pédagogiques ou réglementaires contribuant à l'amélioration continue de l'offre de formation initiale et continue de la structure

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas portant le traitement d'une demande client/prescripteur

Entretien portant sur la restitution de l'étude de cas

RNCP39726BC03 — Gestion et coordination d'actions appliquées au domaine de l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière

LISTE DE COMPÉTENCES

Gérer les ressources et moyens logistiques, administratifs et humains nécessaires à l'exercice et à la sécurité de l'activité en tenant compte des procédures qualité et de sécurité en vigueur dans l'entreprise

Evaluer et positionner les candidats, en tenant compte du cadre et des enjeux des formations visées, en s'appuyant sur les outils adaptés, avant l'entrée en formation afin de les sélectionner conformément aux exigences réglementaires, qualité et en tenant compte des règles d'accessibilité

Traiter l'insatisfaction de la clientèle, en identifiant sa source par des techniques de questionnements et de reformulation, en proposant une éventuelle solution de remédiation ou en orientant vers l'interlocuteur adapté, pour désamorcer l'émergence d'un conflit

Désamorcer l'émergence des situations conflictuelles au sein de l'équipe pédagogique, en identifiant leurs sources et en proposant une éventuelle solution de remédiation ou en orientant vers l'interlocuteur adapté, afin de tendre vers un climat de travail serein

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas portant sur l'organisation d'une action de formation ou de sensibilisation

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le Formateur aux Métiers de l'Éducation et de la Sécurité Routières intervient prioritairement dans les centres de formation

de moniteurs. Il peut également intervenir au sein des écoles de conduite, des centres de sensibilisations à la sécurité routière, ou encore dans les centres préparant au métier de responsable d'unité(s) d'enseignement de la sécurité routière et de la conduite.

Il peut intervenir dans des structures indépendantes, franchisées ou encore associatives.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Formateur aux Métiers de l'Éducation et de la Sécurité Routières

Formateur d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière

Formateur de moniteur d'auto-école

Directeur pédagogique

Animateurs de stages de sensibilisation à la sécurité routière

Coordinateur d'enseignants

Inspecteur du permis de conduire de la sécurité routière (via concours externe)

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le FMESR est encadré par l'Arrêté du 8 août 2022 modifiant l'arrêté du 12 avril 2016 relatif à l'exploitation des établissements assurant à titre onéreux la formation des candidats aux titres ou diplômes exigés pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière [1].

Il a été créé en remplacement du diplôme du BAFM [2] et validé par la Commission Paritaire Nationale de la branche des services de l'automobile en juin 2020. La qualification de Formateur aux métiers de l'éducation et de la sécurité routières est réglementée et n'est accessible qu'aux titulaires de la certification.

[1] Arrêté du 8 août 2022 modifiant l'arrêté du 12 avril 2016 relatif à l'exploitation des établissements assurant à titre onéreux la formation des candidats aux titres ou diplômes exigés pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046179352>

[2] Arrêté du 28 janvier 2021 relatif à l'abrogation de l'arrêté du 23 août 1971 modifié relatif au brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur (BAFM) : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043114090>

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)		Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale	
Salaire médian (mensuel)	2 000 €	
Familles professionnelles (FAP)	W1X80 — Formateurs · tension 4/5 (Élevée)	
Projets de recrutement (BMO 2026)	15 535	
Jugés difficiles à recruter	59 %	
Emplois saisonniers	10 %	
Familles professionnelles (FAP)	W1X80 — Formateurs	

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Un des titres ou diplômes mentionnés à l'article R. 212-3 et R. 212-3-1 du code de la route

Au minimum 1607 heures d'expérience professionnelle en tant qu'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière, enseignement de la conduite, hors temps de formation en continu ou discontinu au cours des 5 dernières années

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est composé de trois membres : deux professionnels (un représentant des organisations professionnelles et un représentant des organisations syndicales de salariés représentées en C.P.N.) et d'un formateur, n'ayant pas pris part à l'accompagnement ou à la formation, désigné par l'ANFA.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 813 €
Selon la branche	6 500 € – 9 900 €
Prise en charge	Branches concernées
7 813 €	Valeur par défaut · 209 branches
9 900 €	CPN de la branche des Services de l'Automobile, CPNEFP ICGV entreprises de la viande
7 420 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
6 500 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS)

Base légale

Date de décision	31/10/2024
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	31/10/2029
Date de dernière délivrance possible	31/10/2033

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2024	19	1	70 %	—
2023	14	1	100 %	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP35734

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP35734

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.anfa-auto.fr/rnqsa/formateur-aux-metiers-de-leducation-et-de-la-securite-routieres>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39726/>

Où se former

Formations référencées	21
Organismes	14
Régions couvertes	8
Prix indicatif	3 376 € – 18 000 €
Durée	70 – 1388 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	47
Parcours menés à terme	34
Taux d'achèvement	72 %
Période	01/2025 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	60
Montant total engagé	273 154 €
Coût moyen par dossier	4 553 €
Durée moyenne	389 h
Période	12/2024 – 09/2026
France compétences	56 %
Régions	17 %
Reste à charge titulaire	11 %
France Travail	6 %
Entreprise	6 %
OPCO	4 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.